



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Maladies renales

Question écrite n° 39138

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande à M. le ministre du travail et des affaires sociales si, ainsi qu'il est évoqué dans le « Livre blanc de la néphrologie », il serait possible, dans un souci d'une amélioration de la maîtrise des coûts et du système de soins, d'établir un registre exhaustif des malades, des transfusés et des dialyses, afin de réaliser des études épidémiologiques, un meilleur suivi et une meilleure information des malades. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministre chargé de la santé a financé pendant plusieurs années un registre exhaustif des insuffisants rénaux chroniques élaboré par la Société française de néphrologie avec le concours de l'Association européenne de dialyse et de transplantation (EDTA). Toutefois, à la suite de difficultés internes à cette association, le registre, qui n'avait jamais pu être exhaustif, s'est interrompu. La direction générale de la santé a saisi l'Institut national de la santé et de la recherche médicale du problème du relevé des données médico-administratives dans le domaine de l'insuffisance rénale chronique. Ce relevé qui peut ne pas être un registre exhaustif devrait permettre à la fois une meilleure connaissance de la maladie et une implantation plus rationnelle des différentes structures de prise en charge des patients.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39138

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 1996, page 2833

Réponse publiée le : 5 août 1996, page 4313